

## Conseil d'école du 27 juin

**Personnes présentes :** Mme Deshayes, M. Lerenard, M. Deferaudy, Mme Yon, Mme Sztendera, Mme Savary, Mme Olivacce, Mme Anger, Mme Ador, Mme Bachelier, Mme Jeanne, Mme Renouf, Mme Mary, M. Dutron, M. Préhu, Mme Mennier.

**Personnes excusées :** Mme Prevel, Mme Jolivet, Mme Robert.

### **Ordre du jour :**

- 1/ Effectifs à la rentrée
- 2/ Projet d'école (actions menées)
- 3/ Exercices de sécurité
- 4/ Sorties pédagogiques
- 5/ Demandes à la municipalité
- 6/ Constitution du bureau de vote
- 7/ Questions des parents d'élèves

## **1/ Effectifs de l'année prochaine**

Nombre d'élèves inscrits à ce jour :

20 nouveaux PS inscrits + les 4 TPS de cette année soit 24 PS + 4 futurs TPS de début d'année, soit 28 TPS/PS.

18 CM2 partent et 24 nouvelles arrivées en TPS/PS + 2 nouveaux inscrits pour la rentrée.

Quelques départs ont été annoncés, 2 maintiens sur l'école (un en CP et un autre en CE1).

Soit 159 élèves pour la rentrée. Les chiffres peuvent évoluer pendant l'été.

Effectifs stables par rapport à cette année : 158 élèves

La répartition des élèves sera affichée comme tous les ans au portail le jour de la pré-rentrée. Il y aura probablement des classes à doubles niveaux. La répartition des élèves se fait sur des critères pédagogiques (classes hétérogènes avec séparation des fratries et de certains enfants). Il faut également respecter la priorité ministérielle imposant de ne pas dépasser 24 élèves dans les classes de GS, CP et CE1.

Date de visite de l'école pour les TPS et PS : lundi 3 juillet à 18h30.

### Au sein de l'équipe :

Mme Bachelier part en retraite, nous n'avons pas le nom de la personne qui la remplacera.

De nouvelles personnes seront probablement nommées pour compléter les temps partiels de Mme Ador, M. Dutron, Mme Anger et Mme Mennier. Mme Mary et Mme Chrétien ont fait la demande de rester sur l'école mais n'ont pas de réponse pour le moment. La brigade de l'école, Mme Robert, part, elle sera remplacée par Mme Lemaitre.

## **2/ Projet d'école**

### **Axe 1 : plus d'équité pour plus de réussite**

Objectif : Lire, écrire, compter, respecter autrui et dire : garantir les apprentissages fondamentaux.

Cet objectif est travaillé tout au long de l'année mais quelques actions plus spécifiques ont été menées concernant le dire : les GS ont présenté des histoires aux MS et TPS/PS. Les CE1/CE2 ont présenté des productions d'écrits à l'ensemble des classes.

Concernant Écrire : les MS et les CP ont écrit une carte de vœux. Les MS et les GS ont écrit au père Noël.

Les élèves du cycle 3 ont fait beaucoup d'écrits sur le thème de l'eau.

### **Axe 2 : Plus de mobilité pour élever son niveau de formation et choisir son avenir**

Objectif : Assurer une offre artistique, scientifique et internationale accessible à l'ensemble des écoles

Quelques actions : correspondance avec la Belgique pour les GS / une correspondance avec la Réunion pour les CM qui n'a pas pu aboutir.

Les cycles 2 se sont rendus au musée de Coutances sur le thème de l'eau, et les cycles 3 se sont rendus au musée de St Lô à l'exposition de Jean Pierre Le Fèvre pour voir les différentes représentations de l'eau.

Réalisation de fiches documentaires sur les animaux dans plusieurs classes en élémentaire (scientifiques).

Rédaction d'un livret de bord pour toutes les classes de la GS aux CM2 qui rend compte des expériences et des visites des élèves sur le thème de l'eau. Affiches et maquettes sur l'eau de la GS jusqu'au CM2.

### **Axe 3 : Des territoires d'éducation et de formation collaboratifs et dynamiques**

Objectif : Associer étroitement les familles et plus particulièrement celles les plus éloignées de l'école

Actions menées sur l'année : plaquette de début d'année, visite de l'école pour les nouveaux inscrits, remise en route du site internet de l'école, exposition sur Noël pour les maternelles à laquelle les parents de maternelle étaient conviés, exposition sur le thème de l'eau avec remise de diplômes, invitation de tous les parents de l'école et présentation d'une chorale des maternelles autour du thème de l'eau.

Des parents sont venus au sein de l'école, dans le cadre de la classe d'eau, afin de présenter leur métier aux élèves (métiers qui se rapportent à l'utilisation de l'eau).

Fête de l'école qui aura lieu le 30 juin.

### **3/ Point sécurité sur l'année**

Un exercice PPMS risque majeur a été réalisé le 30 janvier et un PPMS Intrusion le 14 novembre.

Des exercices incendie ont été réalisés fin septembre et le 15 mai.

Une demande pour avoir une nouvelle alarme pour le PPMS risques majeurs est toujours en cours. La mairie avance que ce problème devrait être résolu en même temps que les travaux des réseaux qui auront lieu au cours de l'été.

Ces exercices sont obligatoires et seront reportés l'année prochaine.

### **4/ Sorties pédagogiques**

Les TPS/PS et MS se sont rendus le lundi 22 mai à la Chèvre'Rit à Granville (ferme avec beaucoup d'animaux différents et des explications sur leur mode de vie) + lundi 19 juin à la ferme Cara'Meuh à Vains (exploitation laitière). C'est une volonté de ne sortir qu'en fin d'année afin de pouvoir faire des sorties à la journée et pour que cela se passe le mieux possible pour les petits. Mise en place du pique-nique zéro déchet.

GS : dans le cadre du projet eau, intervention du CIEC et travail sur le cycle domestique de l'eau, expérience du château d'eau, de la filtration, visite du château d'eau, visite de la base de loisirs à Condé sur Vire, visite du moulin à eau de Marcy, intervention sur la faune et la flore des rivières sur ce même site, l'infirmière scolaire est venue pour travailler sur l'hygiène et l'eau, sortie à la Chèvre'Rit avec les CE1-CE2.

CP : visite du Château d'eau de Condé sur Vire, de la base de loisirs, du moulin de Marcy, intervention sur la faune et la flore des rivières sur ce même site, sortie à Coutances avec les CE1-CE2 avec la visite du musée et son exposition sur l'eau dans l'art, suivie d'une balade dans Coutances pour voir la présence de l'eau dans une ville. Intervention du CIEC sur deux demi-journées, sur la filtration de l'eau et l'eau domestique. Un parent est venu parler des instruments de musique et de son métier de luthier du CP au CM2.

CE1/CE2 : intervention du CIEC sur le cycle de l'eau domestique et naturelle, château d'eau de Condé sur Vire, base de loisirs avec des ateliers sur le vocabulaire, recherche et jeu de piste autour de l'écluse et de la Vire, sortie à Coutances balade au fil de l'eau (au cours de l'histoire), sortie à la Chèvre'Rit pendant laquelle la classe a travaillé sur le jardin, les fruits et légumes ainsi qu'un travail sur les chèvres. Des parents sont venus dans la classe pour parler de leurs métiers en lien avec l'eau.

CE2/CM1 et CM1/CM2 : Visite de la vallée de la Vache Brune sur le paysage modelé par la rivière, visite de la station d'épuration de St Samson, visite du château d'eau, écluse de Saint-lô, travail sur l'économie autour de l'eau. Sortie au musée des beaux-arts de Saint-Lô pour voir la représentation de l'eau dans les tableaux, projection immersive de Le Fèvre. Sortie au havre de St Germain sur Ay pour voir la jetée des fleuves. Venue d'un agriculteur avec une approche éco-responsable.

Char à voile à Bretteville-sur-Ay. Sortie sécurité orientation à Saint-lô. Les CM2 ont passé une journée au collège.

Festivités : Un carnaval a été organisé le 14 avril mais reporté au 16 mai à cause du mauvais temps.

La fête de l'école aura lieu le 30 juin avec un spectacle donné par l'ensemble des classes. L'APE proposera ensuite un repas.

Remerciements à l'APE pour leur participation aux sorties. Financement complet de la sortie à la Chèvre'rit des TPS/PS et des MS, participation au projet eau pour toutes les classes concernées, achat de jeux de cour et financement du char à voile pour le cycle 3 soit un total de 3000€.

#### Parole à l'APE pour un bilan de l'année

Actions menées tout au long de l'année :

-une vente de biscuits pour le goûter des enfants/ un repas traiteur à emporter/Noël : un livre pour chaque enfant, offert sur le temps de l'école, spectacle offert aux enfants, lots de tombola destinés aux enfants, petits cadeaux pour chacun offert par le père Noël/une vente de crêpes / une vente d'objets personnalisés (sacs à tarte, lunch bag) avec des dessins réalisés par les enfants/ un concours de dessins pour notre futur logo (dessins faits par les enfants)/la fête de fin d'année, avec la venue d'un food-truck (213 réservations) et la vente de boissons.

Toutes ces activités, pour la plupart à destination des enfants, ont pour objectif de récolter de l'argent pour pouvoir le reverser à l'école afin d'organiser diverses sorties pédagogiques et d'acheter différents jeux pour la cour de récréation.

Mme Robin répond au commentaire envoyé aux représentants de parents d'élèves par le biais de leur messagerie :

- « animations sur l'année » : il a été décidé de changer quelques actions cette année, de tester de nouvelles choses, c'est pourquoi d'autres manifestations ont été supprimées (mais pourront revenir plus tard).Toutefois il y a eu de nombreuses actions mentionnées un peu plus haut.

- « Pourquoi refaire un logo ? » : il a été décidé de proposer aux enfants de l'école de participer à un concours de logo. Le logo actuel étant une image libre de droit trouvée sur internet, cette idée de concours a été lancée. Le but étant de rendre le logo plus personnel.

-concernant le commentaire sur l'aide proposée à l'APE : Mme Robin précise que toutes les petites mains sont toujours les bienvenues. L'APE n'a jamais refusé l'aide de qui que ce soit. Les idées sont toutes entendues mais pas forcément retenues pour cette année (cela ne veut pas dire qu'elles ne seront pas mises en place dans les prochaines années).

Il y a en effet une bonne entente entre les membres de l'APE. Il leur semble important de maintenir cette cohésion au sein de l'association pour la faire avancer et pour mener à bien les projets.

Mme Robin rappelle que tous les parents d'élèves sont les bienvenus. L'APE organise chaque année une assemblée générale en début d'année où le bureau de vote est élu pour un an. Plus il y a aura de membres, plus l'association sera pérenne et dynamique car actuellement l'APE ne compte que 8 membres.

- « Pourquoi pas de retour sur l'enquête de début d'année ? » : C'était un support de travail pour l'association. Il n'était pas destiné à un retour aux parents mais juste à savoir dans quelle(s) direction(s) aller, quelles étaient les actions à maintenir et celles à ne pas renouveler.

Mme Robin explique que tous les parents de l'APE ont eux aussi une vie bien chargée et qu'ils essaient de faire au mieux. Mme Robin encourage les parents à contacter l'APE directement pour échanger sur le sujet si besoin.

Idées de l'école pour faire connaître l'APE aux nouveaux parents : proposer un café le jour de la rentrée, présentation de l'APE par des membres lors de la visite de l'école des nouvelles familles.

## **5/ Demandes à la municipalité**

*Serait-il possible de réparer la fuite du bac à eau dans la classe de GS ? Ce sera fait.*

*Installation du food-truck dans la classe des MS pour la rentrée. Installation prévue également.*

*Les djembés achetés par la mairie il y a quelques années sont-ils disponibles? La municipalité va se renseigner pour les retrouver.*

*TPS/PS : Il manque du débit pour le robinet du grand lavabo, 2 néons ne s'allument plus.*

*Serait-il possible d'ajouter une étagère et des équerres sur les rails déjà existant?*

*Demande pour réparer les vélos de maternelle ; réparer la grille VMC dans la salle de sieste ; gonfler les ballons de la salle de motricité. Ces demandes seront effectuées pendant l'été.*

*CM1-CM2 : demande d'accrocher les néons qui se détachent. Serait-il possible de trouver une solution pour le fil internet qui est coincé sous la porte ?*

Demandes effectuées durant l'été également.

Demande de l'équipe :

*Serait-il possible d'utiliser la salle Milka afin d'y faire des travaux manuels ? ( cuisine, arts visuels, sciences...)*

La mairie est en accord avec cette demande, à voir les jours d'utilisation en fonction des jours de ménage.

La mairie informe qu'il y aura un nouveau photocopieur à la rentrée, les techniciens viendront durant l'été afin d'installer le logiciel sur les ordinateurs de l'école pour utiliser le nouveau photocopieur en réseau.

### Remerciements à la municipalité :

Maintenance pour les ordinateurs de classe (installation de cartes SSD), le sable remis chez les maternelles, le renouvellement partiel des chaises des maternelles demandées en investissement (environ 1000€ pour 15 chaises maternelle), les petits travaux réalisés entre 2 conseils, la communication et la réactivité avec la municipalité lors de problèmes.

## **6/ Constitution du bureau de vote**

Le bureau est chargé d'aider à la préparation du matériel de vote. Il est épaulé en cela par les délégués de parents d'élèves de l'année scolaire 2022/2023. Il doit aussi aider à la préparation des élections en informant les familles des modalités du scrutin et de leur possibilité de se présenter comme délégués. Il est enfin chargé d'organiser la tenue du bureau de vote et le dépouillement du scrutin. La directrice aura besoin de deux parents délégués et d'un enseignant pour le dépouillement : Mme Olivacce, M. Deferaudy, Mme Ador.

Toutefois, il est possible que le vote se déroule différemment, par le biais de la voie électronique. Si tel est le cas pour la rentrée, alors il nous faut d'abord voter ce changement en conseil d'école :

Voies pour : vote à l'unanimité.

Voie contre : 0

Si la voie électronique n'est pas possible alors l'équipe souhaite que les parents votent exclusivement par correspondance car il n'y a que très peu de parents qui se déplacent le jour des élections .

Voies pour : vote à l'unanimité                      Voie contre : 0

A la rentrée prochaine, si nous n'avons pas la possibilité de voter par la voie électronique, il y aura donc un vote exclusivement par correspondance.

## **7/ Questions des parents d'élèves**

A l'issue du premier trimestre de 2023/2024, un représentant des parents d'élèves actuel devra, si besoin, transmettre les codes de la boîte mail aux nouveaux parents élus afin que les questions des parents d'élèves puissent être transmises aux conseils d'école suivants.

**1- Concernant le projet d'école, comment faire en sorte de réduire concrètement les émissions de gaz à effet de serre de l'établissement ? Un bilan carbone école pourrait-il être effectué ?**

Réponse : un bilan carbone coûte cher, entre 4000 et 5000€ HT. Il existe aussi des logiciels dont le coût reste élevé (99€/mois) mais aussi très chronophage. L'école ne peut pas prendre en charge cette lourde part financière. La municipalité ne la prendra pas non plus en charge.

*Un projet de classe sur ce point pourrait-il être envisagé afin de déterminer les postes les plus émetteurs (du transport des élèves et personnels pour venir à l'école aux activités des classes, en passant par la restauration scolaire, le chauffage, etc) ? L'ADEME pourrait être contactée afin de guider ce projet.*

*Ce site internet belge pourrait aussi fournir un outil utile :*

[https://www.coren.be/images/outils/bilan\\_carbone/Guide%20accompagnement%20bilan%20carbone.pdf](https://www.coren.be/images/outils/bilan_carbone/Guide%20accompagnement%20bilan%20carbone.pdf)

Réponse : Pas de projet de classe car l'ADEME fonctionne par appel à projets pour obtenir une subvention (à hauteur de 80 % maximum, soit un reste à charge de 800 à 1000€, une école n'a pas de tels budgets). Le logiciel est payant, cependant des actions sont menées au sein de l'école concernant l'écologie :

énergie : beaucoup d'appareils sont débranchés le soir, baisse du chauffage dans les classes et changement de la chaudière effectué par la municipalité, récupération des erreurs d'impression en brouillon.

alimentation : produits locaux, repas végétarien une fois par semaine.

déplacement : parc à vélos installés par la municipalité, bus scolaire

déchets : carafe à eau ( pas de bouteille d'eau ) , cuisine à l'école dans plusieurs classes et mise en place progressive de pique-nique zéro déchet.

**2- On peut estimer que la désobéissance est (et a été dans l'Histoire) souvent un devoir moral, au service du bien commun. On peut penser aussi, qu'obéir engendre ou permet le fait de ne pas être responsable, et que désobéir est justement un acte responsable, découlant d'une réflexion pleinement consciente et assumée. Cette capacité à réfléchir, à être libre et donc responsable est à mon sens une des compétences que l'Ecole doit chercher à faire acquérir aux enfants. Quels leviers peuvent être mis au service de cet apprentissage de la désobéissance à l'école ? Quelle place est laissée aux élèves pour désobéir au quotidien ? Comment éviter que l'individu (élève) ne s'efface sous la pression de l'autorité (de l'adulte), qu'elle soit consciemment incarnée ou non ? Quels outils, stratégies, adopter dans ce but, si ce but est reconnu utile par l'équipe éducative ?**

Réponse : Ce thème est abordé en histoire à travers des personnages comme Rosa Park, Gandhi, Martin Luther King mais dans un contexte bien précis. Apprendre à désobéir n'est pas une compétence visée dans les programmes hors nous sommes tenus de les suivre donc la désobéissance n'est pas abordée comme telle à l'école.

**3 -Il aurait été appréciable d'avoir une présentation de l'ATSEM remplaçante de Corine chez les TPS PS.**

Réponse : L'équipe enseignante ne savait pas combien de temps Corinne serait absente. La municipalité a rapidement trouvé une personne pour la remplacer et ne savait pas combien de temps resterait Mélodie.

Mme Deshayes annonce que Corinne partirait en retraite au 1<sup>er</sup> octobre 2023 mais elle resterait en arrêt maladie pour la rentrée de septembre. Mélodie sera en TPS-PS le matin, Myriam fera l'après-midi, Séverine sera toute la journée chez les MS et Bernadette sera à la journée chez les GS.

**4- Serait-il envisageable de mettre ou remettre en place une étude à la garderie du soir ?**

Réponse : La municipalité répond qu'elle accueille entre 40-50 enfants tous les soirs à la garderie gérée par 4 à 5 personnes. L'année dernière, une personne était bénévole pour aider les enfants à faire leurs leçons, elle n'a pas renouvelé cette aide cette année. Au vu du nombre d'enfants, il n'y aura pas d'étude du soir mise en place l'année prochaine.

**5- Est-il envisageable de revoir les tarifs de la garderie en dissociant les plages horaires du matin (pendant lesquelles il n'y a pas de goûters) et celles du soir ? Exemple du fonctionnement de la garderie de St Romphaire dont les tarifs sont disponibles sur le site de la mairie (commune de Bourgvallées tout comme St Samson) ?**

Réponse : La municipalité répond qu'une homogénéisation des tarifs sur Bourgvallées est visée. Les tarifs resteront les mêmes à la rentrée prochaine. Elle rappelle qu'aucune augmentation n'a eu lieu depuis 3 ans malgré le coût des énergies. D'ici 2024-2025 il faudra d'ailleurs s'attendre à une augmentation de la cantine au vu des augmentations des divers coûts.

**6- Le label E3D se développe de plus en plus. Cf le lien ci-dessous: <https://eduscol.education.fr/1118/la-labellisation-e3d> Quelle est la position de l'école sur l'obtention de ce label ?**

Réponse : Le Label est développé pour encourager les écoles qui s'engagent dans une démarche de développement durable. Le label est donné par l'éducation nationale sur dossier qui comporte la description de la démarche, les modalités de mise en œuvre du projet, l'intégration au projet d'école, la formalisation des partenariats, l'état de la démarche, l'implantation, même modeste, du processus doit être sensible dès la première année de sa mise en œuvre ; - le projet de communication sur la démarche.

Le dossier prend donc énormément de temps mais cela n'empêche pas l'école de s'inscrire dans une démarche de développement durable (cf exemples ci-dessus)

**7- La communauté de communes de Saint Lô a pris la décision de supprimer le transport scolaire pour les enfants de moins de 6 ans pour les communes de Soulles et de la Mancellière obligeant les parents à aller matin et soir à l'école. Ces mêmes parents accompagneront donc leurs plus petits (mais aussi leurs plus grands enfants) à St Samson et devront peut-être laisser leurs enfants à la garderie. Ceci entraînera donc forcément une baisse de fréquentation du bus. Saint Lô agglo envisage peut-être doucement de supprimer les transports scolaires du primaire en prétextant la baisse de fréquentation pour les années suivantes...**

**Ne craignez vous pas la colère de certains parents et du coup le changement d'école ?**

Réponse de la municipalité : il a été décidé en conseil municipal d'arrêter les accompagnatrices obligatoires pour les maternelles, autant sur la Mancellière que sur Soulles car très peu d'enfants de maternelle prendront le bus l'année prochaine. Les parents concernés ont été reçus par la municipalité.

Il y avait également une différence entre Soulles et la Mancellière car les parents de la Mancellière payaient le transport mais pas ceux de Soulles. Il y avait aussi une « mini-garderie » mise en place et non déclarée à Soulles, les enfants n'étaient donc pas couverts s'il arrivait un problème. La mairie propose un service alternatif : ouverture de la garderie à St Samson à partir de 7h30. Le problème est également de trouver du personnel pour 45min le matin et 45min le soir. D'autant que cela ne concerne que peu d'enfants (un seul enfant pour le bus de la Mancellière)

Mme Mennier précise qu'à ce jour, il n'y a pas de demande de radiation en raison de la suppression des accompagnatrices du bus.

**-Trouvez vous normal qu'un RPI ne dispose pas de transport pour les plus petits?**

Réponse : l'école de Saint Samson n'est pas un RPI. Par conséquent, elle n'est donc pas soumise aux mêmes lois.

**-Avez vous été consultés concernant cette organisation et l'approuvez vous ?**

Réponse : Mme Mennier répond que l'équipe enseignante n'a pas été consultée mais qu'elle n'a pas à approuver une décision qui ne relève pas des compétences de l'école. C'est une compétence qui relève de la municipalité.

**8- En savez vous plus concernant la prise en charge du transport pour les séances de piscine ?**

Réponse de la municipalité : Auparavant, Saint Lô Agglo prenait tout en charge (transport + séances). Un transfert de budget a été voté. Désormais, le transport est pris en charge par Saint Lô Agglo mais le coût des séances de piscine sera pris en charge par la municipalité. Cela revient à 800€ par classe, soit 4000€ pour les 5 classes de l'école qui vont à la piscine. La municipalité a accepté car elle ne veut pas priver les élèves de cet apprentissage (qui est présent dans les programmes). Cela aura forcément un impact sur les demandes de l'école car le budget sera diminué.

Mme Mennier remercie tous les participants du conseil d'école et clôt la séance à 20h40.

Présidente de séance : Mme Mennier

Secrétaire de séance : Mme Mary